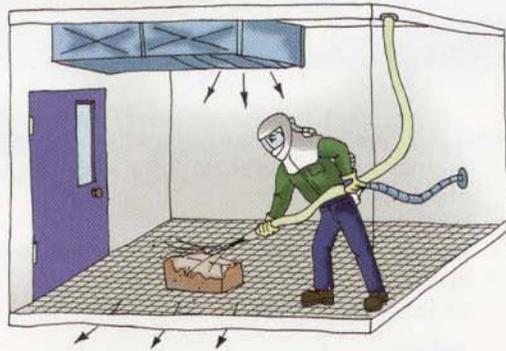


Il est interdit d'utiliser l'air comprimé pour se nettoyer.



Ventilation

- Utiliser la ventilation générale et locale dans les aires de travail.



- Utiliser les outils munis d'un dispositif d'aspiration.

Mesures administratives

- Assurer l'entretien préventif des équipements générant de la poussière.

Protection personnelle

Si le contrôle des poussières de silice n'est pas satisfaisant, vous devez porter la protection personnelle adéquate.

Attention ! La silice n'est pas toujours visible à l'œil.

- Porter les appareils de protection respiratoire recommandés. Ils doivent être :
 - ajustés adéquatement ;
 - nettoyés et inspectés régulièrement ;
 - entreposés dans un endroit propre.
- Utiliser la protection oculaire appropriée à la tâche.
- Porter les gants requis selon le travail à exécuter.



Les travailleurs exposés à la silice ne doivent pas porter leurs vêtements de travail ailleurs que sur les lieux de travail.

CENTRE DE SANTÉ
Cloutier-du-Rivage
AGRÉÉ PAR LE CONSEIL QUÉBÉCOIS D'AGRÈMENT

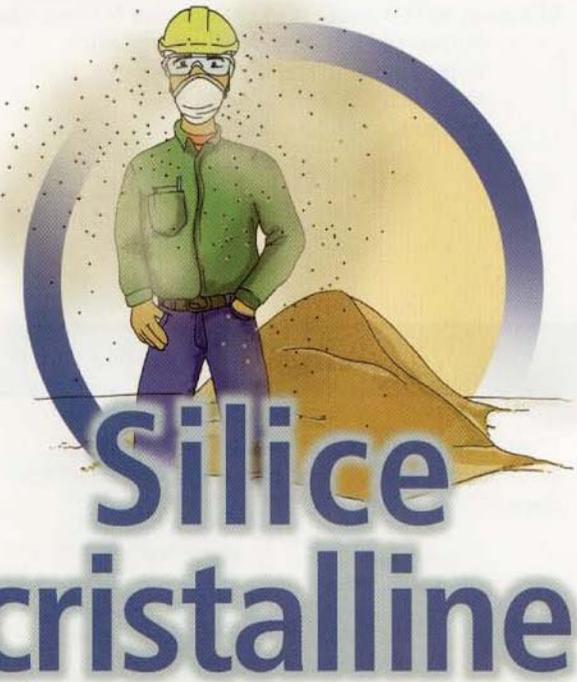
CLSC DRUMMOND

CLSC du Centre-de-la-Mauricie
CHSLD

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE LA MAURICIE ET
DU CENTRE-DU-QUÉBEC
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Santé
et Services sociaux
Québec

POUSSIÈRES



Pour plus de renseignements,
consulter l'équipe de santé au travail
de votre région.

Santé au travail

Informations générales

La silice est un minéral qui se trouve dans presque tous les sols. C'est l'élément probablement le plus abondant de la couche terrestre.

Elle peut se retrouver sous différentes formes, dont :

- le quartz (la forme de silice cristalline la plus courante au Québec) ;
- le cristobalite (la forme la plus dommageable).

Voies d'entrée

C'est par les voies respiratoires (nez, gorge, poumons) que les poussières de silice pénètrent dans le corps humain.



Effets sur la santé

Effets irritants

- Yeux : rougeur, larmolement
- Nez et gorge : écoulement nasal, toux

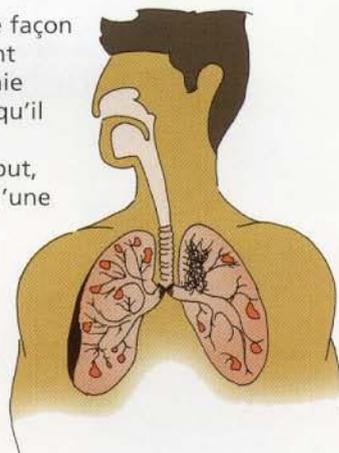
Effets cancérogènes

- Cancer du poumon soupçonné chez l'humain

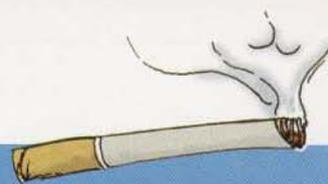
Effets fibrosants

La silicose :

- est une maladie des poumons qui se développe habituellement après une exposition à la silice d'environ 10 à 15 ans et plus ;
- elle peut se développer plus rapidement si la silice se retrouve à de fortes concentrations dans l'air ;
- elle se détecte de façon précoce seulement par la radiographie pulmonaire, puisqu'il n'y a aucun symptôme au début, sauf dans le cas d'une silicose aiguë.



Rappelez-vous : la silicose est une maladie qui ne se guérit pas. Il faut donc la dépister tôt.



La fumée de tabac est un élément qui augmente les effets de la silice sur les poumons.

Prévention

Substitution

Lorsque la situation le permet, utiliser des produits de remplacement tels :

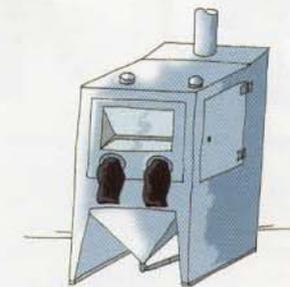
- l'olivine synthétique ;
- le verre concassé ;
- les billes de verre ;
- les grenailles de fer.



Isolation

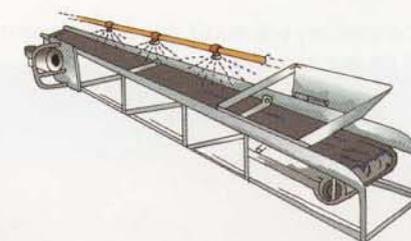
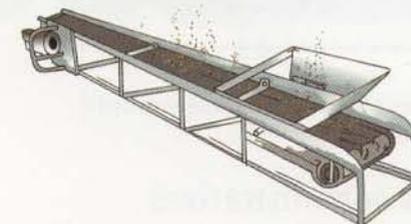
- Empêcher la silice de se retrouver dans la zone respiratoire du travailleur. Pour ce faire, on peut isoler :
 - le procédé ;
 - les équipements générant de la poussière ;
 - le travailleur.

Par exemple, l'emploi d'un cabinet de décapage hermétique permet d'isoler l'utilisateur du procédé.



Modification des techniques de travail

- Éviter la dispersion des poussières de silice en :
 - aspirant celles-ci avec un filtre à haute efficacité ;
 - ne balayant pas ;
 - abolissant l'utilisation de jet d'air comprimé ;
 - humidifiant le procédé avec de la vapeur d'eau.



- Nettoyer fréquemment les lieux de travail.